

[Traduction]

## LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

L'ENLÈVEMENT DE L'EX-PREMIER MINISTRE DE L'ITALIE, ALDO MORO—EXPRESSION D'ESPOIR D'UNE LIBÉRATION PROCHAINE

**M. Chas. L. Caccia (Davenport):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au très honorable premier ministre et concerne un enlèvement politique qui a eu lieu ce matin à Rome et dont la victime est l'ancien premier ministre, M. Aldo Moro. Le gouvernement du Canada songe-t-il à exprimer au gouvernement d'Italie la vive émotion que ce crime suscite au Parlement et chez les Canadiens et notre ardent souhait de voir M. Moro bientôt libéré sain et sauf?

**Des voix:** Bravo!

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Monsieur l'Orateur, au nom de notre gouvernement, j'ai déjà exprimé au président d'Italie la grande stupéfaction et la grande douleur que nous éprouvons devant cette violence inutile. J'ai dit également que nous étions persuadés que, dans une société démocratique, ce genre de violence était absolument injustifiable pour promouvoir une cause. Enfin, au nom du gouvernement, j'ai transmis nos condoléances au peuple italien, à la famille de l'ancien premier ministre et aux familles des victimes qui ont perdu la vie dans ce kidnapping.

Le gouvernement accepte assurément la motion proposée par le député. Naturellement, je ne peux parler au nom du Parlement, mais je sais que des pourparlers ont eu lieu avec des députés de l'autre côté qui sont sans doute disposés à accepter la motion. J'ignore cependant si tous les intéressés ont été consultés.

**Des voix:** Bravo!

**Des voix:** D'accord.

\* \* \*

## LA SÉCURITÉ NATIONALE

LES PROMESSES FAITES À UN EXÉCUTANT DE LA GRC

**M. Elmer M. MacKay (Central Nova):** Monsieur l'Orateur, j'ai une courte question à poser au solliciteur général au sujet d'un exécutant de la GRC dont il a été question hier. J'aimerais lui demander s'il a pu obtenir la collaboration de son collègue, le ministre de l'Emploi et de l'Immigration, et s'il peut assurer à la Chambre que toutes les promesses qui ont été faites à cet important exécutant, qui est au pays depuis quelques années et qui a encore des services à fournir, seront tenues?

**L'hon. J.-J. Blais (solliciteur général):** Sans reconnaître que des promesses ont été faites, je dirai que j'en ai discuté avec le ministre de l'Emploi et de l'Immigration et que l'affaire est entre bonnes mains. Comme j'en ai avisé personnellement le député, je pourrai lui fournir des renseignements supplémentaires en temps opportun.

## Questions orales

## L'IMMIGRATION

LA COLLABORATION DU MINISTÈRE AVEC LA GRC DANS L'AFFAIRE DE L'EXÉCUTANT

**M. Elmer M. MacKay (Central Nova):** Monsieur l'Orateur, j'ai une courte question supplémentaire à poser au ministre de l'Emploi et de l'Immigration. Je crois que le ministre se rend maintenant compte que cette personne lui a écrit plusieurs fois l'an dernier. Je crois que le ministre est maintenant au courant du dossier. Peut-il nous assurer que son ministère collabore étroitement avec la GRC, pour faire respecter les engagements qu'il a pris?

**L'hon. Bud Cullen (ministre de l'Emploi et de l'Immigration):** Pour ce qui est de la personne et de la lettre que le député a eu l'amabilité de me montrer hier, je peux simplement confirmer qu'il est ici avec un permis du ministère et qu'aucune action illégale n'a été commise. Bien sûr, mon ministère n'a rien promis à cette personne.

● (1442)

L'OCTROI DE LA CITOYENNETÉ CANADIENNE EN PAIEMENT DE SERVICES DE RENSEIGNEMENTS POUR LE COMPTE DE LA GRC

**M. Jake Epp (Provencher):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au même ministre et elle concerne la politique de son ministère. Le gouvernement a-t-il pour politique d'offrir le statut d'immigrant reçu et la possibilité de devenir éventuellement citoyen canadien aux étrangers qui font du travail pour les services de sécurité dans l'intérêt national du Canada?

**L'hon. Bud Cullen (ministre de l'Emploi et de l'Immigration):** Non, monsieur l'Orateur, le gouvernement n'a pas pour politique d'offrir le statut d'immigrant reçu dans de tels cas. Je dois veiller aux intérêts des citoyens canadiens en garantissant que ceux qui demandent de s'établir au Canada satisfont tous aux mêmes normes et remplissent tous les mêmes conditions. Nous accordons, cependant, de temps à autre des permis ministériels à certaines personnes qui veulent venir au Canada. Des représentants du parti du député ont déjà demandé au ministère d'autoriser quelqu'un à venir au Canada pour une semaine ou un mois afin qu'il puisse participer à une conférence ou prononcer un discours à une réunion quelconque. C'est dans des cas semblables que nous délivrons des permis ministériels. Nous n'accordons cependant pas le statut d'immigrant reçu à ces personnes. Bien entendu, l'octroi de la citoyenneté relève du secrétaire d'État.

**M. Epp:** Monsieur l'Orateur, je ne veux pas parler des permis ministériels à court terme dont le ministre et moi-même avons déjà parlé à plusieurs reprises. J'aimerais demander au ministre si lui-même ou ses fonctionnaires ont déjà reçu des instances de certains ministères ou ministres pour demander que le ministère de l'Emploi et de l'Immigration accorde le statut d'immigrant reçu à des étrangers qui ont servi les intérêts du Canada eu égard à des questions de sécurité. En outre, le ministre peut-il indiquer si son ministère a déjà refusé d'accorder le statut d'immigrant reçu après que d'autres ministères, comme celui du solliciteur général, l'eurent offert à des étrangers?